

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 5 juin 2018

HEURE	REMARQUES
9 h	Début de l'audience
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	Remarques préliminaires de M ^e Marc Turgeon sur le déroulement de l'audience qui portera sur l'urgence de traitement du dossier alléguée par Hydro-Québec, sur l'autorisation de travaux temporaires et sur la responsabilité des coûts afférents à ces travaux temporaires et leur démantèlement éventuel
9 h 02	M ^e Jean-Olivier Tremblay (HQD) informe que lui-même et M ^e Marion Barrault se sépareront le travail. M ^e Barrault s'occupera de la partie preuve et lui de l'argumentation. Il précise qu'HQD s'en tiendra aux sujets identifiés par M ^e Turgeon
9 h 03	M ^e Turgeon demande à M ^e Marc-André LeChasseur (Ville de Terrebonne) s'il présentera une preuve
9 h 03	M ^e LeChasseur indique qu'il y aura présentation d'une courte preuve par M. Larivée
9 h 04	M ^e Turgeon donne d'autres précisions sur le déroulement de l'audience
9 h 04	M ^e Barrault énumère les divers documents qui ont été déposés hier à la Régie
9 h 05	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Martin Lavoie</u> , chef de projets chez Hydro-Québec Distribution, 855, Ste-Catherine Est, Montréal Témoin d'HQD
9 h 06	Adoption de la preuve d'HQD par le témoin Lavoie
9 h 06	Interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Barrault
9 h 43	Fin de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Barrault
9 h 43	<u>M^e Marc-André LeChasseur (Ville de Terrebonne) produit</u> : <u>C-VTD-0005</u> : échanges de courriels entre la Ville de Terrebonne et Hydro-Québec Distribution entre les 15 et 29 novembre 2016, en liasse <u>C-VTD-0006</u> : échanges de courriels entre la Ville de Terrebonne et Hydro-Québec Distribution entre les 15 mai et 19 juin 2017, en liasse
9 h 48	Contre-interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e LeChasseur
10 h 04	Fin du contre-interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e LeChasseur
10 h 04	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 20
10 h 28	Reprise de l'audience
10 h 28	Interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Hélène Barriault pour la Régie

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 5 juin 2018

HEURE	REMARQUES
10 h 36	<u>Engagement n° 1 d'HQD</u> : fournir un compte rendu de la part d'HQD de la rencontre du 16 janvier 2018 concernant les résultats du rapport de la firme NOEX (demandé par la Régie)
10 h 37	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Hélène Barriault pour la Régie
10 h 38	<u>Engagement n° 2 d'HQD</u> : fournir le détail de l'estimé des coûts de la solution temporaire (demandé par la Régie)
10 h 38	Poursuite de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Hélène Barriault pour la Régie
10 h 41	Fin de l'interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Hélène Barriault pour la Régie
10 h 41	Questions par M ^e Turgeon au témoin Lavoie
10 h 48	Fin des questions par M ^e Turgeon au témoin Lavoie
10 h 48	Réinterrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Marion Barrault
10 h 51	Fin du réinterrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Marion Barrault
10 h 51	Recontre-interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Marc-André LeChasseur (Ville de Terrebonne)
10 h 54	Fin du recontre-interrogatoire du témoin Lavoie par M ^e Marc-André LeChasseur (Ville de Terrebonne)
10 h 55	Le témoin Lavoie est libéré
10 h 56	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Stéphane Larivée</u> , ingénieur, 748, St-Pierre, Terrebonne Témoin pour la Ville de Terrebonne
10 h 56	Interrogatoire du témoin Larivée par M ^e Marc-André LeChasseur
11 h 40	Fin de l'interrogatoire du témoin Larivée par M ^e Marc-André LeChasseur
11 h 40	Pas de contre-interrogatoire du témoin Larivée par M ^e Marion Barrault pour HQD
11 h 40	Interrogatoire du témoin Larivée par M ^e Hélène Barriault pour la Régie
11 h 41	Fin de l'interrogatoire du témoin Larivée par M ^e Hélène Barriault pour la Régie
11 h 41	Questions par M ^e Turgeon au témoin Larivée
11 h 48	M ^e Turgeon demande à M ^e Tremblay et M ^e LeChasseur quelle sera la durée approximative de leur plaidoirie
11 h 48	M ^e Tremblay mentionne que sa plaidoirie devrait avoir une durée de 45 à 60 minutes alors que M ^e LeChasseur annonce une durée de 30 à 45 minutes pour la sienne
11 h 49	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h
12 h 58	Reprise de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 5 juin 2018

HEURE	REMARQUES
12 h 59	M ^e Turgeon demande une précision quant à l'expression « la boucle montréalaise » utilisée par le témoin Lavoie lors de son témoignage. Ne s'agit-il pas plutôt de « boucle montréalaise » ?
13 h	M ^e Barrault confirme que l'expression qui aurait dû être utilisée est bel et bien « boucle montréalaise »
13 h	Reprise des questions par M ^e Turgeon au témoin Larivée
13 h 06	Fin des questions par M ^e Turgeon au témoin Larivée
13 h 06	Pas de réinterrogatoire du témoin Larivée par M ^e Marc-André LeChasseur
13 h 07	Le témoin Larivée est libéré
13 h 08	M ^e Turgeon demande à M ^e LeChasseur de vérifier la disponibilité des experts qui seraient mandatés par la Ville
13 h 08	<u>M^e Jean-Olivier Tremblay (HQD) dépose :</u> <u>Plan d'argumentation d'Hydro-Québec, non coté</u>
13 h 09	Argumentation finale d'HQD par M ^e Tremblay
13 h 58	Fin de l'argumentation finale d'HQD par M ^e Tremblay
13 h 58	Questions par M ^e Turgeon à M ^e Tremblay
14 h 06	Fin des questions par M ^e Turgeon à M ^e Tremblay
14 h 06	L'audience est suspendue jusqu'à 14 h 15
14 h 23	Reprise de l'audience
14 h 24	Argumentation finale de la Ville de Terrebonne par M ^e Marc-André LeChasseur
14 h 48	Fin de l'argumentation finale de la Ville de Terrebonne par M ^e Marc-André LeChasseur
14 h 49	Réplique d'HQD par M ^e Tremblay
14 h 52	Fin de la réplique d'HQD par M ^e Tremblay
14 h 53	M ^e Barrault confirme que les réponses aux engagements seront déposées au plus tard demain, en après-midi
14 h 54	M ^e Turgeon accorde à M ^e LeChasseur un délai de 48 heures pour émettre des commentaires sur les réponses aux engagements, mais lui demande de prévenir la Régie s'il entend s'en prévaloir. Si M ^e LeChasseur émet des commentaires, HQD pourra répliquer aux commentaires de M ^e LeChasseur dans un délai de 24 heures
14 h 55	Remerciements. Fin de l'audience
	Johanne Lebuis, greffière-audicière

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4038-2018

Date : 5 juin 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Martin Lavoie	2018/06/05
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef de projets	
ADRESSE :	855, Ste-Catherine Est	
	Montréal	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Stéphane Larivée	2018/06/05
ENTREPRISE :	Ville de Terrebonne	
PROFESSION :	Ingénieur	
ADRESSE :	748, rue St-Pierre	
	Terrebonne	

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 5 JUIN 2018

DOSSIER : R-4038-2018

Demande de fixation des conditions d'implantation d'une partie du réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec dans la ville de Terrebonne

Le Régisseur désigné dans ce dossier est **M^e Marc Turgeon**

Le procureur de la Régie est **M^e Hélène Barriault**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par **M^e Marion Barrault et M^e Jean-Olivier Tremblay**

La **défenderesse** est :

VILLE DE TERREBONNE

Représentée par **M^e Marc-André LeChasseur**

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Également, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci!

Début : 9 h

Dîner : 11 h 49

Reprise : 12 h 58

Fin : 14 h 55

